

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 08/12/2023 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE LA SANTE
2	LIBELLE DU POSTE : Infirmier polyvalent
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 2757 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – TARAFAO - Formations sanitaires de Tahiti Iti (FSTI) – Centre de santé et de médecine préventive de Tahiti Iti
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'infirmier exerce sa profession dans le respect des personnes qui lui sont confiées. Il accomplit les actes relevant de sa compétence sur prescription médicale ou dans le cadre de son rôle propre. Il analyse, organise et réalise les soins nécessaires à la prise en charge des patients et participe aux actions préventives, éducatives et formatives.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur d'hôpital
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Outil informatique et bureautique
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Horaires : - en garde journée continue de 7 h 30 à 15 h 30 et le vendredi jusqu'à 14h30 - Peut être amené à remplacer dans un autre service dans les FSTI - Les heures supplémentaires peuvent donner droit à des heures de récupération selon les statuts ou à une rémunération. Congés : Ils sont à programmer un mois à l'avance et à épuiser avant le 31 mars de l'année suivante ; les demandes doivent être prises en concertation avec l'ensemble de l'équipe et visées par le médecin référent des FSTI et le Directeur de l'hôpital.

13	ACTIVITES PRINCIPALES : 1) Fonction soins/soins primaires : – Participer à la prise en charge de la douleur : évaluer et démarrer les protocoles anti-douleur ; ainsi que la détresse physique et psychique des patients et de leur entourage – Gérer l'accueil, le tri et l'orientation des patients et aider aux démarches administratives spécifiques en partenariat avec le secrétariat des consultations ambulatoires FSTI – Assurer les soins prescrits et ceux relevant du rôle propre, mais aussi les soins éducatifs, d'hygiène, de confort et de sécurité des patients, en collaboration avec les autres services des FSTI (CSP ; CMS ; CPI et CPM) – Participer aux enquêtes de terrain avec l'équipe médicale des consultations ambulatoires des FST et l'infirmier de la cellule de promotion de la santé – Participer à l'organisation des consultations ambulatoires et à la vie des autres services des FSTI : réunions, conseils de service, projet Fare Ea 2) Fonction gestion : – Gérer les dotations de pharmacie, de dispositifs médicaux – Participer à l'entretien du matériel, du mobilier, signale le matériel défectueux – Mettre en œuvre des procédures d'élimination des déchets. 3) Fonction formation/encadrement : – Accueillir et encadrer le nouveau personnel, les stagiaires et les étudiants.
----	---

14	ACTIVITES ANNEXES : • Participer à la mise en place des protocoles de soins personnalisés en coopération avec l'équipe paramédicale des FSTI • Participer aux animations organisées dans le service et au projet de vie individualisé • Peut être mobilisé lors d'événements majeurs (plan Orsec, Blanc de l'hôpital ...) • Peut être mobilisé pour des campagnes vaccinales de grande ampleur (HC et MSP)
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Infirmier
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat d'infirmier, attestation de formation aux gestes d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2)

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Sens des responsabilités ;			X
	- Etre polyvalent ;			X
	- Etre doté de capacités d'analyse et de synthèse ;			X
	- Etre force de propositions ;		X	
	- Rigoureux, organisé, méthodique ;			X
	- Sens de la communication ;			X
	- Etre pédagogue ;		X	
	- Adaptabilité ;			X
	- Respect des règles et du secret professionnel.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
----	--

	Terrains de stage orientés dans les services de médecine, cardiologie, pneumologie, diabétologie, oncologie ou bien en pédiatrie. En dispensaire ou centre de santé et de prévention
19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : - Selon le service d'affectation, une formation d'adaptation à l'emploi sera assurée par le responsable médical du service et par l'infirmière de la cellule de promotion de la santé - AFGSU niveau 2 à jour et en cours de validité
20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : d'un minimum de 4 ans

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :